



AVIS DE VACANCE DE POSTE

Le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (APRM) est un organisme spécialisé de l'Union africaine et l'outil d'autoévaluation et d'évaluation par les pairs du Continent pour la promotion de la bonne gouvernance. Lancé en 2003, le Mécanisme permet aux États africains d'y adhérer volontairement et il existe pour créer une plate-forme permettant aux États évalués d'améliorer le constitutionnalisme et la formulation, l'adoption et la mise en œuvre des politiques. Le Mécanisme établit les meilleures pratiques et soutient les États membres dans le contrôle du respect des normes et des principes établis de l'Union africaine. Ces pratiques et normes sont des catalyseurs du leadership transformatif nécessaire pour la réalisation de la stabilité politique, de la croissance économique élevée, du développement durable et de l'accélération du processus d'intégration sous-régionale et continentale. Les processus d'évaluation par les pairs fournissent une plate-forme de haut niveau pour le partage d'expériences et la promotion de bonnes pratiques réussies, y compris l'identification des lacunes et l'évaluation des besoins en matière de renforcement des capacités nationales.

En s'efforçant d'atteindre ses objectifs, le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs a l'intention de renforcer sa capacité de remplir son mandat en mettant en œuvre sa structure organisationnelle et en pourvoyant à tous les postes vacants, entre autres fonctions.

Le MAEP invite les candidats qui sont ressortissants des États membres de l'UA à postuler pour un emploi en qualité de :

1. POSTE

Titre de poste :	Responsable principal de la communication
Grade :	P4
Superviseur :	Directeur Général
Direction :	Bureau du Directeur Général
Poste d'affectation :	Johannesburg, Afrique du Sud

2. DESCRIPTION DU POSTE :

Sous la supervision directe du Directeur Général, le Responsable principal de la communication sera chargé de la sensibilisation au processus du MAEP et de la mobilisation de l'intérêt pour ledit mécanisme par l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie d'information et de communication, y compris la fourniture d'un appui continu aux membres du Panel.

3. PRINCIPALES RESPONSABILITES ET ATTRIBUTIONS :

- Servir de point focal pour toutes les activités de communication et d'information du MAEP.

- Préparer les supports promotionnels appropriés pour les parties prenantes africaines (gouvernement, médias, organisations de la société civile, universitaires et grand public) ainsi que pour la communauté internationale.
- Assurer une large diffusion du caractère transparent et inclusif du processus du MAEP, en particulier les rapports et les publications sur les activités du MAEP, y compris les Rapports d'autoévaluation pays du REP et les rapports sur la mise en œuvre des Plans d'action nationaux (PAN).
- Diffuser les principales conclusions des évaluations pays, ainsi que les Rapports annuels du MAEP.
- Mobiliser le soutien extérieur en faveur du processus du MAEP.
- Maintenir d'étroites relations avec les dirigeants des médias à l'intérieur et à l'extérieur de l'Afrique en vue de promouvoir les activités du MAEP en soutien à la bonne gouvernance en Afrique.
- Gérer toutes les publications du MAEP et superviser la conformité aux politiques éditoriales de l'Union africaine.
- Faire des contributions aux ateliers et séminaires de partage d'expériences ; nouer des réseaux et rencontrer les parties prenantes pertinentes afin de promouvoir le MAEP.
- Assurer la création et le fonctionnement d'une base de données informatisée accessible au public et apporter une assistance à la création des bases de données sur la gouvernance en Afrique.
- Organiser les activités de recherche et de conception de supports d'information et de communication relatifs à la vulgarisation des activités du MAEP.
- Servir de point focal pour les relations et la coopération avec le Département de la Commission de l'Union africaine en charge de la communication et de l'information quant aux activités du MAEP ciblant la communication et l'information du public.
- Préparer et diffuser les communiqués de presse, les correspondances et autres documents, ainsi que les informations ayant trait aux programmes, initiatives et activités du MAEP.
- Concevoir, conduire et coordonner la formulation et la mise en œuvre des programmes d'information du public et de plaidoyer du MAEP.

4. QUALIFICATIONS REQUISES :

- Être titulaire d'un diplôme d'études supérieures en communication ou dans des disciplines connexes.
- Connaître les objectifs et processus du MAEP.

5. EXPERIENCE PROFESSIONNELLE REQUISE :

Jouir d'au moins 10 années d'expérience dans le domaine de la communication à divers postes.

6. AUTRES COMPETENCES PERTINENTES :

- Avoir l'esprit d'initiative et la capacité d'échanger aisément avec les parties prenantes du MAEP dans les pays africains, ainsi que les partenaires extérieurs.
- Avoir des aptitudes en communication écrite et verbale.
- Avoir une connaissance pratique de l'outil informatique, en particulier de la navigation sur internet et des principales applications Microsoft office.

7. EXIGENCES EN MATIERE DE LANGUES :

Avoir une bonne maîtrise de l'anglais et/ou du français. Avoir de bonnes connaissances d'une ou de plusieurs autres langue(s) de travail de l'Union africaine constituerait un avantage complémentaire.

8. CONDITION D'AGE :

Les candidats doivent, de préférence, être âgés de 30 à 50 ans.

9. DUREE DE L'EMPLOI :

Le recrutement se fera sur la base d'un contrat à durée déterminée d'une période de trois (3) ans, dont les douze premiers mois seront considérés comme une période probatoire. Le contrat sera, par la suite, reconduit pour une période de deux ans renouvelable, sous réserve de performances et de résultats satisfaisants.

10. INTEGRATION DU GENRE :

Le MAEP est un employeur qui promeut l'égalité des chances et les femmes qualifiées sont fortement encouragées à postuler.

11. REMUNERATION :

Salaire de base indicatif : 40 413 dollars EU par an plus d'autres indemnités connexes comme, par exemple, l'indemnité de poste (57 % du salaire de base), l'indemnité de logement (23 846,40 dollars EU par an), l'allocation d'études (75 % des frais de scolarité et d'autres dépenses connexes pour chaque personne à charge remplissant les conditions jusqu'à un maximum de 7800 dollars EU par enfant par an), etc. pour le personnel de l'Union africaine recruté au plan international.

12. PROCESSUS DE CANDIDATURE

L'intéressé(e) doit soumettre les éléments ci-après :

- une lettre de motivation indiquant les raisons pour lesquelles il/elle recherche un emploi auprès du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs ;
- un Curriculum vitae détaillé indiquant la nationalité, l'âge et le sexe ;
- trois (3) références que l'on peut contacter et qui ont de bonnes connaissances du travail du postulant ;
- des copies certifiées de toutes les qualifications universitaires.

Les candidatures doivent être envoyées à l'adresse suivante : **recruitment@aprm-au.org** en indiquant le titre du poste sur la ligne d'objet du courrier électronique.

Date de clôture: 14 février 2017.